



### Délibération du Conseil Communautaire

\*\*\*\*\*

Le mercredi 20 mars 2024 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à Champagne-Fontaines sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 14 mars 2024 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	40	Allain Tricoire – Bernadette Bazinet – Jean-Didier Andrieux – Pascal Devars -Monique Boineau-Serrano -Jean-Pierre Prunier – Murielle Cassier – Didier Bazinet – Michel Desmoulin – Corinne Ducoup -Philippe Bogaert – Alfred Gonnard – Jean-Marcel Beau – Joël Constant – Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye – Clément Lemercier – Géry Denis – Gilles Mercier – Catherine Bezac-Gonthier – Laurent Casanave – Christine Laurent – Dominique Caillou – Romain Perruchaud – Bernard Saint Martin – Philippe Chotard – Jean-Pierre Chaumette – Francis Duverneuil – Virginie Mouche – Jean-Pierre Paretour – Joël De Luca – Fabrice Boniface – Brigitte Pourtier – Priça Mortier – Pierre Janailac -Joëlle Saint Martin – Marion Lafaye -Régis Defraye- Patrick Lachaud – Muriel Morlion
Suppléants présents	3	Bruno Beauque – Commune de Bouteilles Saint Sébastien Jacques Foulon – Commune de Grand-Brassac Frédéric Queyret – Commune de Saint André de Double
Titulaires absents	18	Jean-Pierre Prigul – Janick Laville – Christine Berthé – Lisa Boyer – Yves Mahaud – Philippe Boismoreau – Daniel Bonnefond – Bruno Limerat Nicolas Platon – Catherine Esculier – Christophe Rossard – Pierre Guigné – Gérard Caignard – Philippe Dubourg – Jean-Claude Arnaud – Julie Bordet – Denis Ferrand – Edwige Badel
Procurations	12	Jean-Pierre Prigul à Ludovic Gillaizeau Janick Laville à Patrick Lachaud Lisa Boyer à Bernadette Bazinet Yves Mahaud à Priça Mortier Daniel Bonnefond à Jean-Didier Andrieux Bruno Limerat à Joël Constant Nicolas Platon à Catherine Bezac-Gonthier Catherine Esculier à Christine Laurent Christophe Rossard à Jean-Pierre Chaumette Philippe Dubourg à Jean-Pierre Prunier Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet Denis Ferrand à Pierre Janailac

**PROJET DELIBERATION N° 2024/ 22 (code nomenclature/7.10)****DATE : 24 mars 2024****RAPPORTEUR : Jean-Marcel Beau****OBJET : Ouverture de crédits budgétaires en section d'investissement sur le budget principal avant le vote du budget primitif 2024**

Il est proposé à l'organe délibérant d'autoriser le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement sur le budget principal, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et hors reste à réaliser, ce qui représente un total possible d'ouverture de 783 000.00 €.

Il est ici proposé de n'ouvrir que les sommes nécessaires pour prévoir des crédits en cas de nécessité pour les opérations ci-dessous soit au total la somme de 25 000.00 €.

Il est à préciser que ces dépenses seront reprises au budget 2024 lors de son adoption.

Vu l'article L1612-I du code général des collectivités territoriales,

Considérant que le budget de la collectivité n'a pas été voté avant le 1<sup>er</sup> janvier 2024,

Il est proposé au conseil communautaire de faire application de l'article susvisé à hauteur maximale de 25 % de la prévision budgétaire 2023 (hors remboursement de la dette et reste à réaliser) avec la répartition suivante :

BUDGET PRINCIPAL		
CHAPITRES	CREDITS OUVERTS AU BP 2023	OUVERTURE DE CREDITS 2024
<b>21 – immobilisations corporelles</b>	<b>2 353 947.00 €</b>	<b>588 486.00 €</b>
Opération 114 « Acquisition de terrains » (achat terrain Raynaud)		25 000.00 €
<b>Besoin total chap.21</b>		<b>25 000.00 €</b>

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré autorise le Président, jusqu'à l'adoption du budget principal 2024, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement relatives aux opérations d'investissement citées ci-dessus.

Décision du Conseil Communautaire :

**Votes pour : 55**

**Votes contre : 0**

**Abstentions : 0**

Publié le 02 avril 2024

**Le Président de la Communauté  
de Communes du Périgord Ribéracois  
Didier Bazinet**

**Le Secrétaire de séance du 20 mars 2024  
Jean-Marcel Beau**